

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera |
| Herausgeber: | Schweizerische Gesellschaft für Geschichte |
| Band: | 29 (1979) |
| Heft: | 3/4 |
| Artikel: | Quelques touches nouvelles au tableau de la société romande de la restauration |
| Autor: | Mützenberg, Gabriel |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-80833 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES TOUCHES NOUVELLES AU TABLEAU DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE DE LA RESTAURATION

Par GABRIEL MÜTZENBERG

Cette autobiographie de J. P. Henry (1814–1877)¹, publiée un siècle après sa mort, met à la disposition de l'historien, comme aussi de quiconque veut pénétrer les mentalités originales de notre pays à cette époque, un document de premier ordre. Texte soigneusement rédigé, et destiné sans doute à la publication, il constitue, comme le relève Daniel Couturier, président de l'Association des Ecrivains régionalistes de France qui le premier en a eu la révélation, cela par la médiation éclairée d'un ami libraire de Ratisbonne, l'introduction à un monumental *Journal* tenu par son auteur (devenu précepteur) jusqu'à ses derniers jours. C'est dire son intérêt.

La lecture de ces *Souvenirs* est captivante. Fascinante, même. On y trouve une sincérité et une ingénuité qui reflètent une sensibilité très personnelle sans doute, celle d'un introverti, d'un timide, mais évoque aussi les aspects changeants d'une grande époque de la culture européenne. On y perçoit déjà, comme la note Roland Ruffieux dans sa préface, cette veine introspective de la littérature romande qu'illustrera Amiel et qu'on dit parfois (un peu trop) typiquement protestante. Dans le cas d'Henry, à côté des influences de Rousseau, elle doit bien avoir d'autres origines ...

I. Un témoignage d'une richesse exceptionnelle

La première phrase de l'ouvrage résume le dessein de l'auteur: «Je me propose de montrer comment il se fait que, dans les pays catholiques, les gens de la campagne surtout se trouvent facilement disposés à vouer l'un ou l'autre de leurs fils à l'état ecclésiastique, comment ces enfants sont élevés, comment ils sont enseignés et ce qu'ils deviennent» (p. 17). Exemple lui-même du zèle des curés à faire de nouveaux élèves, il entend prouver par son récit le caractère contestable de cette démarche. Il arrive en effet qu'on ne parvienne, par de tels efforts, «qu'à jeter sur le pavé des jeunes gens pauvres que le désespoir rend malheureux et souvent même dangereux pour la société» (p. 17). Il exprimera à plusieurs reprises le regret d'avoir perdu son goût du travail manuel et des arts mécaniques pour lesquels il se sentait fait. Ses études lui feront mépriser la classe dont il est sorti (p. 57). Et quand de distingués camarades, pendant les vacances, viendront le voir chez lui, il aura honte de ses origines et de ses parents (p. 190). Ainsi étaiera-t-il une opinion courante qui veut qu'on dispense au peuple, pour qu'elle ne soit pas déceptrice, une éducation conforme à sa position sociale. La classe dirigeante du temps estime volontiers, et

1 Jean-Pierre et les promesses du monde, *Souvenirs d'un enfant de Meyrin (Genève), 1814 à 1835*.
Texte établi et préfacé par Roland Ruffieux, Lausanne, 1978. In-8. 273 p.

nous nous en indignons facilement aujourd’hui, qu’apprendre aux enfants de la campagne la calligraphie que réclament le commerce et l’administration, c’est en faire des intellectuels, voire des inadaptés².

On ne s’étonnera pas trop, après un tel préambule, de l’importance qu’accordent à l’Ecole et à l’Eglise, à la pédagogie et à la religion, les souvenirs de Jean-Pierre. L’homme et la société y sont décrits sans complaisance. Quant à la vie quotidienne, elle prend parfois un relief saisissant.

a) *L’école primaire de Meyrin*

En 1828, à Genève, le tournant de l’école laïque n’a pas encore été pris. A peine, par l’accession à son territoire de communes catholiques, le pluralisme confessionnel en pressent-il l’aurore. J. P. Henry en sent pourtant monter en lui l’appel. Il note dans sa conclusion: «Les gouvernements d’aujourd’hui agissent très sagement en rendant les écoles indépendantes de l’Eglise» (p. 250).

Certes, quand il fréquente, à Meyrin, l’école communale devenue lancastérienne, et qu’il tente d’apprendre à lire en répétant les lettres, les syllabes, les mots ... sous la baguette du moniteur – ce qui ne lui plaît guère – la religion garde sur les enfants tout son empire. Même si l’Eglise romaine critique vivement, et finit par condamner, un système d’origine protestante – c’est là son péché majeur – qui ne proscrit pas radicalement la coéducation des sexes. Or, Jean-Pierre, sur ce dernier point, ne conteste pas l’attitude négative de l’institution ecclésiastique à l’endroit d’une méthode dont le principe d’activité consiste à faire des élèves des collaborateurs et de chacun d’entre eux des étudiants zélés. Il considère en effet le mélange des garçons et des filles comme un «triste état de choses» (p. 24). Longtemps encore, la tradition lui donnera raison. Quant à l’enseignement mutuel lui-même, remarquablement amélioré, et naturalisé catholique par le père Girard (pp. 147 ss.), il donnera lieu en 1823, sur l’initiative des Jésuites de Fribourg, à une interdiction de l’évêque³.

A Meyrin, le régent Joseph Perrachon se familiarise avec la méthode et, en novembre 1823, pour faire la preuve de son savoir, en décrit à la Commission d’instruction publique, dans un *Journal* détaillé, l’application qu’il en peut faire dans son école⁴. C’est sous sa férule que Jean-Pierre, en dépit de ses réticences initiales, apprend à lire et à écrire avant d’être entrepris par le curé qui veut faire de lui un prêtre (p. 28).

La fréquente insuffisance des locaux scolaires, à l’heure où pourtant le gouvernement genevois fait de grands efforts pour réaliser une scolarisation totale de la population, est mise en évidence par l’autobiographie. Elle raconte comment la salle d’école, au premier étage d’une cure incroyablement vétuste, s’écroule en 1823 au moment même où on en déménageait le mobilier. Les documents officiels rapportent aussi le fait. Mais le récit de Jean-Pierre lui prête une réalité plus vive⁵.

2 Je me permettrai de citer ici mon étude détaillée sur l’instruction publique genevoise à l’époque de la Restauration: *Education et instruction à Genève autour de 1830*. Lausanne 1974.

In-4. 679 p. Sa consultation eût permis d’apporter aux notes d’utiles précisions. Pp. 358, 548.

3 *Ibid.*, pp. 498ss. Sur la méthode mutuelle: pp. 410–421.

4 *Ibid.*, pp. 414, 419, 420. Cf. Archives d’Etat, Genève (AEG), *Instruction publique, pièces diverses*, Q 2: «Journal adressé le 21 novembre 1823 à la Commission d’instruction publique, à Genève, par le sieur Perrachon, régent de Meyrin».

5 *Ibid.*, p. 460. Cf. AEG, *Registre de la Commission d’instruction publique*, E 1, fol. 121, 132. *Jean-Pierre et les promesses du monde*, p. 31.

La seconde éducation du jeune garçon est donc celle que lui dispense le curé, à lui et à un ou deux autres garçons, à Meyrin d'abord, puis, quand le vieux prêtre s'en retourne dans sa patrie, en 1826, vexé par les méthodes inquisitoriales du curé de Genève Jean-François Vuarin, à Saint-Gingolph. Jean-Pierre y vivra heureux un an durant, puis entrera au Collège de Fribourg.

b) Le Collège Saint-Michel

Il en dépeint les études, les solides principes moraux, la sévérité, l'esprit étroit, les rites entachés de superstition, la piété mystique. Une pédagogie s'en dégage. Deux pôles à l'instruction: la connaissance approfondie de la religion catholique; l'étude du latin. Peu de géographie et d'histoire, peu de mathématiques, rien en sciences naturelles, rien non plus en histoire de la Suisse. L'éducation plus réaliste de certaines institutions, dans un sens scientifique, industriel et commercial, ne s'y affirme pas. Quant aux punitions, elles vont du pensum à l'exclusion en passant par les arrêts, les verges, la prison. L'usage qui en est fait semble judicieux à Jean-Pierre. Mais il déplore que la délation soit si vivement encouragée. Toutefois, quand bien même il soit plus soucieux de moralité que de science, cela ne l'empêche pas de rendre hommage à ses maîtres (pp. 126–146). «J'ai la conviction, écrit-il, que si les Jésuites (...) ne fatiguaient pas leurs élèves, quelquefois jusqu'au dégoût, par des préceptes et des exercices de religion trop minutieux, que s'ils ne les rendaient pas ainsi souvent superstitieux, presque toujours intolérants et quelquefois incrédules, ils seraient certainement les meilleurs instituteurs du monde» (p. 146).

Le problème religieux, on le voit, tient dans sa critique le premier rang. Il pense en effet qu'une des erreurs les plus funestes de cette éducation – qui est en soi, selon le principe général des collèges de l'Ordre, une manière de clôture – c'est de tenter de dégoûter les élèves du monde, de ne les orienter en rien pour une carrière laïque, et de ne leur laisser comme issue que le couvent ou l'état de prêtre séculier.

c) Un ministère tout de dévouement

Certes, la vocation de curé de campagne apparaît sous sa plume revêtue d'une grandeur certaine. Celui de Meyrin, dont il ne cache ni les faiblesses, ni les travers, accuse au long des pages une silhouette pleine de vie. Que de dévouement, que de renoncement à soi dans une telle existence! Modeste, sinon pauvre, il se contente de peu, vit dans une maison vétuste, quelquefois humide et malsaine, pourvoyeuse de rhumatismes et d'une douloureuse vieillesse. Et pourtant, dans une telle situation, qu'on peut bien qualifier d'indigence – sans parler de l'inévitable célibat – il se montre gai, content de son sort, persuadé qu'il est à sa place, et revêtu d'une mission nécessaire, divine.

Jean-Pierre, de tout cela, de cette réalité dont les fils enchevêtrés tissent le canevas de sa propre destinée, se révèle profondément convaincu. Il n'est insensible ni à la beauté, ni à la valeur unique d'un tel ministère. Seulement, il n'en déduit pas, comme semblent le faire ses maîtres, que ce soit pour le jeune homme instruit dans les humanités classiques la seule voie. Seul un appel ayant atteint le plus profond de l'être suffit à soutenir une décision si grave (pp. 26ss., 65ss.). Mais sans doute entre le jésuite distingué et l'humble curé de campagne y a-t-il plus qu'une nuance. J. P. Henry, on l'a vu, se montre fort critique à l'égard des Pères.

d) Une école d'intolérance

Il le dit nettement. «C'est surtout en eux qu'il faut combattre ce vertige d'intolérance» (p. 251). Les Jésuites, dans le catholicisme, n'en ont par conséquent pas le monopole. Il le prouve par des exemples. Son cher curé de Meyrin n'hésite pas, un jour qu'il porte le saint sacrement à un malade du hameau de Mategnin, à contraindre par de terribles menaces trois jeunes filles protestantes à s'agenouiller au bord du chemin (p. 63). Il cite également (p. 253) la mise à sac par une population fanatisée d'un lieu de culte protestant d'un village genevois. Le fait est exact. Il a lieu le 31 mai 1835. Mais les éléments en sont quelques peu faussés: d'une part, il ne s'agit pas de Compesières, mais d'Anières; d'autre part, les protestants n'avaient pas érigé de temple, mais simplement installé une salle de culte dans une maison privée⁶.

L'origine d'une telle attitude? Avant tout, pense-t-il, une éducation nourrie de préjugés. Les prêtres en général, les Jésuites en particulier, dépeignent les protestants sous un jour tel que leurs auditeurs attentifs ne peuvent les voir que comme des espèces de monstres. Aussi lui-même, au moment où il a l'occasion d'en rencontrer, et de faire l'expérience personnelle de la gentillesse et de la générosité de certains d'entre eux, se met à douter de l'enseignement qu'il a reçu (p. 169). Plus tard, visitant une région rurale protestante, et la comparant avec les campagnes catholiques qu'il connaît, il constate que son examen ne tourne pas à l'avantage de ces dernières (p. 181). Il rejoint ici l'idée courante, mais par une observation personnelle, directe, du protestantisme facteur de développement économique. Thèse qu'a reprise récemment, non sans forcer quelque peu la note, le ministre catholique français Alain Peyrefitte⁷. Chose assez étonnante! Car les constatations que l'on pouvait facilement faire au XIXe siècle sont singulièrement dépassées en cette fin de XXe. Le catholicisme me semble avoir réalisé un *aggiornamento* économique plus impressionnant encore que celui, essentiellement théologique, de Vatican II.

Notons en passant que les Juifs (p. 253) ne sont pas mieux jugés par le clergé que les protestants.

II. Une méthode discutable

Les *Souvenirs* de J. P. Henry, on l'a dit, sont d'un très grand intérêt. Ils éveillent l'esprit à tout un monde de réflexions sur l'homme et la société, sur le paysan et la simplicité de son existence, sur l'aristocratie ou la pratique religieuse, la vie quotidienne ou la nature, que ce soit à Meyrin, à Saint-Gingolph ou à Fribourg. Ils nous touchent par des descriptions précises et vivantes de paysages, de sites, de scènes. Surtout, ils nous font entrer dans la vie et la pensée d'un homme. Quoi de plus passionnant! Aussi, quand, au fil du texte, le lecteur tout à coup s'aperçoit que les ciseaux du censeur sont intervenus, parfois à plusieurs reprises dans la même page⁸, le ressent-il avec contrariété comme une douloureuse mutilation. Ces passages «de moindre intérêt», comme le relève une note liminaire, lui paraissent soudain les plus intéressants. D'autant plus qu'ils concernent presque toujours la pédagogie morale et religieuse des Jésuites, la tolérance, une certaine piété, bref, tout cet ensemble de critiques que l'auteur juge bon de faire à l'endroit de l'institution qu'il connaît bien. Est-ce vraiment là, et singulièrement quand il s'agit d'un écrit soigneusement rédigé,

6 *Education et instruction (...)*, op. cit., pp. 135, 142, n. 37.

7 *Le Mal français*. Paris, 1976. In-8. 451 p.

8 Le fait s'explique par les impératifs d'une édition commerciale.

en respecter la pensée originale? Les coupures qu'on impose au lecteur ne sont-elles pas choisies au nom d'une subjectivité étrangère au génie de l'œuvre? Ne sont-elles pas trahison? Et n'éveillent-elles pas, inutilement, et peut-être à tort, la suspicion?

La méthode historique la plus sûre, quand on découvre un document de cette valeur, veut qu'on le publie *in extenso*. Sinon, le témoignage en perd de sa crédibilité, et partant de sa force.